

« FOOD FRAUD »

Mise en place d'un plan de lutte contre la fraude alimentaire

PROGRAMME

A- CONTEXTE

- Différents cas de fraude alimentaire
- Point sur la réglementation / Evolutions
- Les nouvelles exigences du référentiel IFS Food v6.1 en matière de fraude alimentaire

B- METHODOLOGIE POUR LA MISE EN PLACE DE L'ETUDE « FOOD FRAUD »

1. *L'équipe « Food Fraud »*

Composition/Compétences/Rôle

2. *Identification de compilation des facteurs de risques potentiels*

3. *Evaluation de la vulnérabilité (Produits/Fournisseurs)*

- Choix des critères d'évaluation
- Matrice

4. *Identification et évaluation des mesures existantes*

C- CONSTRUCTION ET SUIVI DU PLAN DE MAITRISE DES RISQUES

1. *Les Critères à prendre en compte*

2. *Les règles de priorisation dans le choix des mesures à mettre en place*

3. *La revue du plan de maîtrise*

D- ATELIER : EXERCICES PRATIQUES POUR METTRE EN APPLICATION LA METHODOLOGIE ET UTILISER LES OUTILS PRESENTES

Réf. EQU001

Public

Responsable Qualité, R&D, Directeur ou Responsable de site, Acheteur, membres ou futurs membres de l'équipe « Food Fraud »

Pré-requis

Connaissance préalable de l'IFS Food v6

Connaître les fondamentaux de l'analyse des risques

Objectifs professionnel

Participer à la mise en œuvre et à la gestion d'un plan de lutte contre la fraude alimentaire au sein de sa structure afin de répondre aux nouvelles exigences du référentiel IFS Food v6.1

Objectifs pédagogiques

Comprendre et appliquer les nouvelles exigences du référentiel IFS v6 liées à la « Food Fraud »

Acquérir une méthodologie efficace d'analyse de vulnérabilité et l'adapter à son fonctionnement

Elaborer et suivre un plan de maîtrise des risques de fraude alimentaire

Méthodes pédagogiques

Alternance de méthodes : didactique, interrogative et actives (étude de cas pratique, outils)

Apport de méthodologie

Durée

1 jour soit 7 heures

Nature de la sanction

Attestation de fin de formation

Calendrier 2019

AGEN :

- 29 janvier
- 10 septembre

Tarif

300 € HT

Intervenant

Fabienne LUNA

Contacts

AGEN – 05.53.48.48.50

MARMANDE – 05.53.84.82.82